

## Gazpar et Linky à GRDF et ENEDIS Nouveaux compteurs intelligents qui risquent de prendre les usagers pour des imbéciles !



#Fédérer les Énergies

Selon GRDF et ENEDIS, il s'agit d'une évolution nécessaire pour justifier de l'installation de cette nouvelle génération de compteurs dits "intelligents" et "communicants". Avec onze millions de foyers concernés pour GAZPAR et trente-cinq pour LINKY, GRDF et ENEDIS entendent ainsi depuis 2015 équiper les foyers des usagers de ces appareils. *"Le compteur change mais pas notre engagement"*, peut-on ainsi lire sur le site d'ENEDIS. *"Plus simple, plus clair, plus pratique"* claironne GRDF.

Toujours selon les distributeurs d'électricité et de gaz, les nouveaux compteurs doivent nous permettre d'optimiser notre consommation, de faire des économies et de gagner du temps grâce au relevé à distance. Des compteurs idéaux en somme qui promettent de transformer l'usager en "Consom'acteur" responsable. Les deux sociétés invoquent aussi, et en cœur, que ce changement d'équipement se fera "sans frais supplémentaires" et sans risques pour l'usager. C'est ici que, justement, le bât blesse.

Contrairement à ce qui est annoncé, c'est bien le client qui paiera le branchement du compteur, car son coût sera intégré au tarif de distribution de l'électricité et du gaz. Par ailleurs, ces compteurs ne sont que des outils de mesure. En aucune façon, ils ne permettent de réaliser des économies d'énergie, sauf si l'usager modifie en profondeur ses comportements et habitudes. De plus, si les données permettent de tracer l'utilisation de l'électricité dans les foyers, l'accès aux informations est beaucoup plus limité côté usager.

Si ce dernier n'a plus à se soucier de son relevé de compteur, GRDF et ENEDIS ne précisent pas qu'il en est de même pour les facilités de coupures ou de réduction de puissance à distance. Ils ne précisent pas non plus ce qu'il advient des données personnelles qui sont envoyées aux fournisseurs et de leur usage par ceux-ci, même si nous avons obtenu qu'ENEDIS et GRDF soient les seuls exploitants des données. Enfin, côté Linky, bien que le projet soit présenté comme étant d'intérêt général, "mobilisant" 10 000 emplois, ENEDIS se garde bien d'annoncer ce qu'il adviendra du personnel chargé jusqu'alors de relever les compteurs, soit plus de 2 000 emplois, à l'horizon 2021. D'autant que les sureffectifs dans les services exploitations, générés par le transfert d'un grand nombre de salariés clients/fournisseurs en lien avec le déploiement des compteurs communicants, se voit maintenant résorbé par un retour aux effectifs cibles de ces services. Le compteur communicant a déjà supprimé un grand nombre d'emplois de proximité, auparavant ils étaient au cœur de la relation avec les usagers.

Dans la pratique, ces compteurs ne démontrent pas l'intérêt "révolutionnaire" qu'ils promettent aux usagers. L'on peut alors se demander qui sont les vrais bénéficiaires ?

La réponse est à chercher du côté des fournisseurs alternatifs aux opérateurs historiques (EDF et ENGIE). Grâce à l'augmentation du nombre d'informations annexes transmises par LINKY et GAZPAR, ces derniers vont pouvoir proposer de nouvelles options additionnelles et tarifaires à leurs clients. Ils vont aussi pouvoir être facilitateurs de réduction de puissance ou de coupure pour impayés, quand 11 millions de personnes sont en précarité énergétique et quand plus aucun lieu de contact physique n'est existant.

La polémique autour de la pose forcée de ces compteurs nouvelle génération est donc loin d'être illégitime. Elle a en outre le mérite de questionner les véritables tenants et aboutissants de ce projet qui, sous des allures d'intérêt général, se dévoile de plus en plus être un outil pour développer le marché de vente ainsi que la concurrence dans l'électricité et le gaz, tout cela financé par le service public et les usagers.

La FNME CGT pose la question de : du service public de proximité et de la relation humaine, de l'emploi pérenne sur ces actes techniques et de proximité, de la gestion des données exclusive par le service public, de la gestion publique des politiques d'effacements essentiellement pour la sécurité des réseaux et non dans un système d'économies financières, du financement du déploiement des nouveaux compteurs.

Montreuil, le 26 avril 2019